

Volontaire en Service Civique au Point Information Jeunesse (PIJ) (H/F)

Contexte

Ouvert à toutes et à tous, gratuit, anonyme, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un espace d'information destiné aux jeunes de 13 à 29 ans. Lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie, le PIJ dépend du réseau Information Jeunesse et s'engage à respecter la Charte Qualité Information Jeunesse. Il propose une documentation riche et un accompagnement numérique sur diverses thématiques :

- · Orientations & métiers ;
- Études, formations & alternance;
- Emplois, jobs & stages;
- Partir à l'étranger ;
- Vie quotidienne.

Le volontaire participe à la mise en œuvre de l'information jeunesse au sein de la municipalité. La mission principale du volontaire sera de développer l'accès à l'information, de promouvoir la parole des jeunes et de les accompagner dans la réalisation de projets. Le PIJ étant situé au cœur de la Médiathèque, le volontaire pourra être amené à participer à des actions partagées Ville/médiathèque à destination des 13-29 ans. Le volontaire en Service Civique peut-être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

Actions au quotidien

- Participer à l'accueil et l'information du public dans le respect des règles édictées par la charte de l'information jeunesse;
- Participer à la mise en œuvre d'évènements ou de manifestations dans le but d'apporter l'information de façon vivante au plus près des préoccupations des jeunes (kawas du PIJ, forum emploi...);
- Participer aux actions transversales menées avec la Médiathèque auprès des 13-29 ans ;
- Faciliter l'accès à l'Information jeunesse au sein du PIJ et sur le territoire en allant à la rencontre des habitants ;
- Proposer de nouveaux moyens d'assurer la diffusion des activités et services proposés;
- Questionner et recueillir les attentes et besoins des jeunes en termes d'information et d'accompagnement puis les analyser;
- Proposer des actions d'accompagnement des jeunes en cohérence avec l'analyse des besoins effectuée avec l'aide des animateurs du PIJ ;
- Assister les animateurs du PIJ dans la mise en forme de la documentation, la conception de supports et d'outils adaptés au public;
- Assister les animateurs du PIJ dans la veille documentaire et la réactualisation des informations;



Participer aux réunions de service.

Tutorat

Le volontaire est accompagné par un tuteur référent au sein du PIJ pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Formation obligatoire

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne. Ces deux formations seront organisées par la collectivité et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Développement de compétences et savoir-faire

Dans le cadre de la mission, vous serez amené à :

- Découvrir les actions, le fonctionnement et les partenaires du Point Information Jeunesse;
- Développer des compétences et connaissances dans les domaines suivants :
 jeunesse (découvrir les structures jeunesse, rencontrer des animateurs, des
 éducateurs, des jeunes) ; sens relationnel (téléphoner, rencontrer des
 personnes variées, recueillir leur parole...) ; travail en équipe et sens de
 l'organisation (structurer une activité en différentes tâches, les ordonner,
 définir les moyens et le temps nécessaire, s'adapter aux imprévus) ;
- Se familiariser au montage de projet, de la conception à l'évaluation, en passant par la communication et le lien avec les partenaires

Conditions d'exercice

- Mission de 8 mois : 24 heures hebdomadaires, du mardi au samedi ;
- Activités possibles en soirée selon planning des actions ;
- Des déplacements fréquents sur les établissements communaux et possibles sur le territoire intercommunal.

Vous souhaitez postuler?

Adressez votre candidature (CV et lettre de motivation) :

- soit par email à l'attention de Monsieur le Maire : drh@mairie-villetaneuse.fr
- soit par courrier postale à l'attention de :

Monsieur le Maire Mairie de Villetaneuse 1 Place de l'Hôtel de ville 93430 Villetaneuse

